# DÉPARTEMENT DE CHARENTE-MARITIME

AR Prefecture

017-251702197-20230403-C2023\_21-DE Reçu le 14/04/2023

## SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

# Extrait du registre des délibérations du Comité syndical

# Réunion du lundi 3 avril 2023

Date de convocation : 28 mars 2023

Nombre de membres en exercice : 83

Date de publication : 14 avril 2023

Nombre de membres

{
 présents : 46 
 absents : 37

Voix POUR: 46

Décision ADOPTÉE : { Voix CONTRE : 0 — Délibération n° C2023-21

Abstentions, blancs ou nuls: 0

## OBJET: Convention de partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine

L'an DEUX MIL VINGT-TROIS, le TROIS du mois d'AVRIL, lundi à 10 heures 33 minutes, les membres du Comité du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, au complexe Saintes Vegas, sous la présidence de monsieur François BRODZIAK, Président, suite à une convocation du 28 mars 2023.

ÉTAIENT PRÉSENTS: 46 délégués, formant la majorité des 83 membres en exercice

Mme ADOLPHE Mariette, déléguée de la commune de SAUJON

M. BERTRAND Marc, délégué du canton de Pons

M. BOURSIER Daniel, délégué du canton de Marans

M. BRODZIAK François, délégué du canton des Trois Monts

M. CABRI Christophe, délégué du canton de Jonzac

M. COUVRAT-DESVERGNES Alexandre, suppléant de M. CADOT Matthieu, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély

M. CAUSSIN Jean-Pierre, délégué du canton de Matha

M. COULON Thierry, délégué de la commune de CHÂTELAILLON-PLAGE

M. CROUZET Jacques, délégué du canton de Thénac

M. DAUGY Emmanuel, délégué du canton de La Tremblade

M. DAVIAUD Alain, délégué du canton de Thénac

M. BOUCARD Dominique, suppléant de M. DE BLEECKER Hervé, délégué de la commune de PUILBOREAU

Mme FALCONNET Marie-Line, déléguée du canton de Matha

M. FOURRÉ Jean-Luc, délégué du canton de Chaniers

M. GAILLOT Bruno, délégué du canton de l'Ile d'Oléron

M. GARDELLE Jérôme, délégué du canton de Thénac

M. GARRAUD Patrick, délégué du canton de Saint-Porchaire

M. GEOFFROY Pierre, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély

M. GOUSSARD Jean-Paul, délégué du canton de l'Ile de Ré

M. JOURDAIN Serge, délégué du canton des Trois Monts

M. KINDER Alain, délégué du canton de Saint-Porchaire

M. LANNELONGUE Xavier, délégué du canton de La Jarrie

M. LESAUVAGE Thierry, délégué de la commune de ROCHEFORT

M. LESPINASSE Sylvain, délégué du canton de Chaniers

M. LOUX Gilbert, délégué de la commune de ROYAN

M. LUCAZEAU Christian, délégué du canton de Saintonge Estuaire

#### AR Prefecture

017-251702197-20230403-C2023\_21-DE Reçu le 14/04/2023

Mme LYONNET Marcelle, déléguée du canton de Châtelaillon-Plag

M. GARDEY Sébastien, suppléant de M. MAINDRON Bernard, délégué du canton de Jonzas

M. MASERO Michel, délégué du canton des Trois Monts

M. MICHAUD Jacky, délégué du canton de Saint-Porchaire

M. ORGERON Patrick, délégué de la commune de PÉRIGNY

M. PETIT Jean-Jacques, délégué du canton de Châtelaillon-Plage

M. PETIT Jean-Marie, délégué de la commune de MARENNES-HIERS-BROUAGE

M. PICOT Jean-Pierre, délégué du canton de l'Ile de Ré

M. PROUTEAU Jacky, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély

M. REMPAULT Michel, délégué du canton de Marennes

M. ROUYER Denis, délégué du canton de Marennes

M. TAUNAY Dominique, délégué du canton de Saujon

M. TERRIEN Joël, délégué de la commune de SAINTES

M. VACHON Bernard, délégué du canton de Chaniers

M. RECHT Eric, suppléant de M. VALLÉE Gilles, délégué du canton de Tonnay-Charente

M. VALLÉE Michel, délégué du canton de Saintonge Estuaire

M. VENNER Gilles, délégué du canton de Matha

M. VILATTE Gérard, délégué du canton de Châtelaillon-Plage

Mme VISSAULT Isabelle, déléguée du canton de Lagord

M. ZÉLIE Roger, délégué du canton de l'Ile de Ré

### ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS: 37 délégués.

M. BARATHIEU André, délégué du canton de Tonnay-Charente, excusé

M. BERTAUD Christophe, délégué de la commune de LA ROCHELLE, excusé

M. BOUCHET Jean-Pierre, délégué du canton de Pons, excusé

Mme BRANCHEREAU Christine, déléguée du canton de Saintonge Estuaire, excusée

M. BRIDIER Patrice, délégué du canton de l'Ile d'Oléron, excusé

M. BRUNET Elisée, délégué du canton de l'Ile d'Oléron, excusé

M. BURNET Alain, délégué de la commune de ROCHEFORT

M. CALMONT Bruno, délégué du canton de Surgères, excusé

M. CÉNÉRINI Gilles, délégué du canton de La Tremblade, excusé

M. DAVIET Laurent, délégué de la commune de SAINTES

M. DELAGE Stéphane, délégué du canton de Marennes

Mme DEMENÉ Lydie, déléguée du canton de Tonnay-Charente, excusée

M. DEVOUGE Stéphane, délégué de la commune de VAUX-SUR-MER

M. DURESSAY Julien, délégué de la commune de ROYAN

M. FERRET Bruno, délégué du canton de Marans

M. GARDIEN Maurice, délégué du canton de La Jarrie, excusé

Mme GATINEAU Sylvie, déléguée du canton de Marans, excusée

M. GLENEAUD Jacques, délégué du canton de Lagord

M. GUÉGO Dominique, délégué de la commune de LA ROCHELLE

M. GUIGNOUARD Philippe, délégué de la commune de LAGORD, excusé

M. GUILBERT Eric, déléqué de la commune de SAINT-PIERRE-D'OLÉRON, excusé

M. INÈS Richard, délégué du canton de La Jarrie, excusé

M. JUSTINIEN Rémi, délégué de la commune de TONNAY-CHARENTE

M. LAMOUREUX Pascal, délégué du canton de Saujon

M. LANGLAIS Jean-Charles, délégué du canton de Pons

M. LEDUC Neven, délégué du canton de Surgères, excusé

M. MARTAIL Alain, délégué de la commune de DOMPIERRE-SUR-MER

M. MARY Guy, délégué du canton de La Tremblade, excusé

M. MICHAUD Régis, délégué du canton de Marans

M. MOUTARDE Jean, délégué de la commune de SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, excusé

M. PELLETIER François, délégué du canton de Surgères, excusé

M. PETITFILS Franck, délégué du canton de La Jarrie, excusé

M. PHILBERT Patrick, délégué de la commune de NIEUL-SUR-MER, excusé

M. ROBIN Patrick, délégué de la commune d'AYTRÉ

M. ROUSSEAU Jean-Yves, délégué de la commune de SURGÈRES

Mme SIMON Nathalie, déléguée de la commune de SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE, excusée

Mme VALLIER Marie-Hélène, déléguée du canton de Jonzac

Monsieur Jean-Luc FOURRÉ, délégué du canton de Chaniers, est élu secrétaire de séance, à l'unanimité.

SDEER 2/3 Délibération C2023-21

#### AR Prefecture

017-251702197-20230403-C2023\_21-DE Reçu le 14/04/2023

M. le Président explique que, entre 2017 et 2019, une convention de partenariat entre la Région Nouvelle-Aquitaine et les syndicats d'énergie réunis dans l'entente TENAQ avait permis, pour les parties prenantes, de progresser de manière concertée et efficace dans des domaines d'intérêt partagé, notamment la mobilité décarbonée, la planification des ENR ou la définition de stratégies départementales de transition énergétique facilitant et stimulant l'élaboration de PCAET.

Des objectifs communs d'animation et de mise en œuvre de politiques énergétiques régionales, de développement et d'intégration d'énergies renouvelables, de développement de l'économie locale, de développement de mobilités propres, d'orientations vers un urbanisme durable et économe en ressources, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Président de l'entente TENAQ se sont rapprochés pour envisager de reprendre la collaboration interrompue en 2019.

Un projet de convention a été élaboré en ce sens, qui a pour but de coordonner les interventions des parties et mettre en œuvre certains objectifs de la loi de Transition énergétique pour une croissance verte, du Schéma régional climat air énergie et du volet énergie du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires.

M. le Président propose au Comité de se prononcer sur le projet de convention.

**3** 80

LE COMITÉ SYNDICAL, APRÈS AVOIR ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

- 1 donne mandat à M. le Président pour poursuivre les échanges et négociations avec la Région Nouvelle-Aquitaine, le cas échéant, en coordination avec les autres syndicats membres de TENAQ, pour finaliser le projet de convention qui lui a été présenté ;
  - 2 donne mandat à M. le Président pour signer la convention ainsi finalisée.

Nota : le projet de convention est joint à la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.

Le Président, François BRODZIAK Le Secrétaire de séance, Jean-Luc FOURRÉ, Vice-président

SDEER 3/3 Délibération C2023-21